



Rapport 2021
Commission de gestion
Commune de Vully-les-Lacs

Table des matières

1. Objectif	3
2. Introduction	3
3. Remarques	3
4. Plan de législature	3
5. Administration générale	3
6. Aménagement du territoire	4
7. Terres communales	4
8. Informatique	4
9. ARPEJE – Crèches – Accueil en milieu familial	4
10. Réfectoire	4
11. EPK - Ecole	4
12. Gestion des déchets	5
13. Finances	5
14. Ports, rives et plages	5
15. Crues	5
16. Tourisme	5
17. Affaires culturelles	5
18. Affaires sociales	5
19. Constructions-bâtiments communaux	5
20. Police des constructions	6
21. Synthèse des recommandations	6
22. Conclusions	7

1. Objectif

L'objectif de la commission de gestion est d'évaluer la gestion opérée par la Municipalité et ainsi mettre en lumière d'éventuelles insuffisances ou pistes d'amélioration dans la conduite de ses politiques publiques.

2. Introduction

La commission de gestion (CoGest) est composée de

René Fluri, président (Entente)	Julien Bessard (PLR)
Claude Besson (Entente)	Céline Duran (PLR)
Karin Hügli (Entente)	Philippe Loup (PLR)
David Schwab (Entente)	

La CoGest s'est rencontrée à plusieurs reprises pour la préparation du rapport ainsi que pour l'organisation des séances avec la Municipalité. Elle tient à relever du très bon accueil de la Municipalité à ses questions et constate avec grande satisfaction que ses demandes ont été prises en considération.

3. Remarques

Le préavis no. 2021/01 a été présenté au conseil du 23.03.2021 qui a décidé de ne pas entrer en matière.

Les préavis nos. 2021/08 – 2021/09 - 2021/10 ont été présenté au conseil du 28.09.2021

Les préavis nos. 2021/11 – 2021/12 – 2021/13 ont été présenté au conseil du 09.11.2021

Le préavis no. 2021/08 a été accepté avec un amendement mais pas annulé.

4. Plan de législation

Ce plan présente des objectifs clairs que s'est fixé la municipalité pour la législation. Il permettra d'assurer un suivi des réalisations d'année en année et de tirer le bilan après les 5 ans de mandat.

La CoGest remercie la municipalité pour l'élaboration de ce plan et l'encourage à présenter un état de situation pour chacun des objectifs dans ces futurs rapports de gestion.

5. Administration générale

La CoGest a eu la confirmation que le processus d'embauche et de départ se fait de manière structurée et professionnelle. Un cahier des charges est établi pour chaque collaborateur nouvellement engagé. Nous avons le sentiment que ce secteur a été amélioré de manière significative et que l'organisation du service des ressources humaines est sous contrôle.

Les EPT (équivalents pleins temps) du personnel communal y compris les auxiliaires ont été maintenus. Le poste de M. Sébastien Tréhan n'est pas nouveau, il remplace Mme Gaillet Valentine.

L'organigramme permet une vision claire des effectifs du personnel communal.

6. Aménagement du territoire

La marge de manœuvre de la municipalité dans la gestion du Pacom est relativement restreinte au vu des directives cantonales. Trois commissions avaient collaboré avec la municipalité de la législature 2016-2021 et le bureau d'urbanisme Team+ pour la révision du Pacom et la sauvegarde des intérêts des citoyens, notamment. Toutefois la marge de manœuvre était déjà quasi inexistante à ce moment-là.

7. Terres communales

La CoGest soutient la municipalité dans la démarche de toilettage de la directive d'attribution des terres communales dans le but de la rendre plus transparente et égalitaire. Elle souhaite que les membres du conseil communal soient informés de la surface agricole mise en fermage.

8. Informatique

La CoGest salue les démarches entreprises dans le domaine de la cybersécurité pour améliorer et sécuriser le système informatique.

Comme mentionné dans le rapport de gestion, le projet d'installation de la suite NEST a connu des problèmes conséquents. Ceci engendrant des coûts financiers et des charges de travail supplémentaire pour le personnel administratif. Nous constatons que la cellule de crise mise en place et les actions prises par la nouvelle équipe municipale ont permis de redresser cette situation compliquée.

La CoGest encourage la municipalité à documenter les leçons apprises dans cette gestion de projet informatique afin de ne pas répéter les mêmes erreurs et de s'en servir de base dans le futur.

9. ARPEJE – Crèches – Accueil en milieu familial

La CoGest constate qu'il y a un réel manque de places d'accueil dans les crèches et en milieu familial. Elle encourage la municipalité à améliorer ce secteur et mettre en place une structure suffisamment importante pour combler le manque de places disponibles.

Nous invitons la municipalité à étudier les possibilités de développer les cours facultatifs à Salavaux pour les 10-15 ans afin que l'offre ne se développe pas uniquement à Avenches.

10. Réfectoire

La CoGest constate qu'il y a également un problème de places et d'organisation, mais relève que la municipalité cherche des solutions pour y remédier.

11. EPK - Ecole

La CoGest salue le travail fourni ainsi que la gestion du projet EPK. La planification en deux étapes semble pragmatique et permet d'avancer rapidement, notamment pour la résolution du problème du réfectoire.

Nous trouvons très positif le fait que la commission des bâtisses soit consultée et qu'un représentant de la commune fasse partie du Copil.

12. Gestion des déchets

Les modifications mises en place ont amélioré la gestion des déchets et nous encourageons la municipalité à poursuivre sur cette ligne.

13. Finances

Les difficultés rencontrées avec le système informatique et le nouveau plan comptable pour l'établissement du budget 2022 n'ont pas simplifié le travail. La CoGest se prononcera sur le nouveau plan comptable dès réception du rapport des finances et remercie la commission des finances pour l'énorme travail fourni.

La mise en route des gros projets et donc l'investissement des deniers publics est salué.

14. Ports, rives et plages

Nous félicitons la municipalité pour les démarches entreprises auprès des conseillers d'état pour faire avancer les travaux d'aménagement des rives de la Broye et sommes conscients que les démarches sont compliquées avec toutes les contraintes au niveau cantonal.

15. Crues

Nous félicitons la municipalité pour son engagement, en tout début de mandat, dans la gestion des crues.

16. Tourisme

Le remaniement du cahier des charges de M. Tréhan dans le but de décharger l'administration communale est salubre. Le soutien aux manifestations est bienvenu et apprécié par les sociétés, nous encourageons le maintien. Nous précisons que Vully run n'est pas mentionnée, toutefois cette manifestation sportive est également soutenue. Nous souhaitons que les soutiens soient équitables tout en marquant une différence entre une organisation privée et publique. Par ailleurs, nous pensons que les contre-prestations reçues pour ces soutiens doivent être rendues publics (par ex. tables à disposition lors de certaines manifestations.)

17. Affaires culturelles

Les rencontres, très appréciées, avec les différentes sociétés locales permettent de renforcer les liens entre la municipalité et les sociétés.

18. Affaires sociales

Nous regrettons qu'aucun entretien pour des naturalisations n'ai été entrepris pendant la pandémie. (Covid-19)

19. Constructions-bâtiments communaux

La CoGest souhaiterait avoir un inventaire détaillé des bâtiments loués ainsi que le taux de vacances.

20. Police des constructions

Nous félicitons la reprise des séances de conciliation dans les procédures de levée d'opposition lors de mise à l'enquête.

21. Synthèse des recommandations

Thématiques	Recommandations
Plan de législation	Présenter un suivi annuel dans les rapports de gestion
Terres communales	Informar le conseil sur la surface agricole mise en fermage
Informatique	Documenter des leçons apprises du projet
ARPEGE	Evaluer la possibilité de mettre en place de cours facultatifs
Crèches	Mettre en place des structures répondant à la demande
Accueil en milieu familial	Mettre en place des structures répondant à la demande
Réfectoire	Mettre en place des structures répondant à la demande
Tourisme	Garantir une équité dans le soutien aux sociétés locales Différencier les organisations privées et publiques
Bâtiments communaux	Communiquer l'inventaire détaillé des bâtiments loués ainsi que le taux de vacances
Suivi des dossiers en général	Dans l'idée de garder une trace des discussions, nous recommandons des comptes rendus écrits lors de séances qui se tiennent hors municipalité (par ex. séance avec les autorités cantonales)

22. Conclusions

La CoGest a pris note que la transmission des dossiers a été très compliquée, voire inexistante et qu'il serait judicieux de mettre en place une procédure de remise de dossiers. Le mérite de la municipalité est d'autant plus grand.

Nous félicitons la municipalité pour l'excellente structure, la bonne rédaction et la présentation détaillée du rapport de gestion ainsi que pour les points relevés qu'elle souhaite améliorer.

La CoGest remercie l'entier du collège municipal pour les séances constructives et pour avoir répondu à nos questions de manière transparente et souhaitons que toute la législature se déroule sous ses bons hospices.

Commission de gestion - Chabrey, le 25.04.2022

René Fluri, président

Julien Bessard

Claude Besson

Céline Duran

Karin Hügli

Philippe Loup

David Schwab